

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPPELAINÉ

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MARIA-CHAPPELAINÉ, TENUÉ À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI, MERCREDI LE 11 JUILLET 2018 À 19 HEURES.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

M ^{me} Francine Chiasson	Mairesse d'Albanel
M. Pascal Cloutier	Maire de Dolbeau-Mistassini
M. Rémi Rousseau	Représentant de Dolbeau-Mistassini
M. Mario Fortin	Maire de Normandin
M. Ghislain Goulet	Maire de Péribonka
M. Philippe Lapointe	Maire de St-Augustin
M. Rodrigue Cantin	Maire de St-Edmond-les-Plaines
M. Michel Villeneuve	Maire de St-Eugène-d'Argenteau
M ^{me} Denise Lamontagne	Mairesse de Ste-Jeanne d'Arc

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LUC SIMARD, PRÉFET.

SONT ABSENTS :

M. Mario Biron	Maire de St-Stanislas
M. Denis Tremblay	Maire de St-Thomas-Didyme
M. Michel Perreault	Maire de Girardville
M. Daniel Tremblay	Maire de Notre-Dame-de-Lorette

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Christian Bouchard	Dir. général et sec.-trésorier par intérim
M. Johnatan Doucet	Coordonnateur des services
M. Guy Grenier	Coordonnateur au développement

248-07-18

Priorités annuelles d'intervention 2018-2019 et approbation de la reddition de compte 2017-2018

ATTENDU QUE :

- ✓ Depuis 2015, le gouvernement du Québec a constitué le Fonds de développement des territoires (FDT);
- ✓ Le FDT vient compléter à l'ensemble des contributions que versaient les divers ministères de l'État pour assurer le développement économique du territoire;
- ✓ Au cours des dernières années, la MRC a produit ses priorités annuelles d'intervention et les politiques de soutien qui supportent celles-ci;
- ✓ Pour recevoir le dernier versement du gouvernement, la MRC doit produire sa reddition de compte accompagnée de ses prochaines priorités annuelles d'intervention, lesquelles doivent être approuvées par résolution de son conseil;
- ✓ Les dites priorités annuelles sont issues de l'exercice de la Vision 2025 de la MRC, laquelle a été définie suite à une vaste consultation de l'ensemble des secteurs de développement du territoire de la MRC;
- ✓ La Vision 2025 s'articule autour de six axes :
 - La gouvernance;
 - Le développement social;
 - Le développement et la formation de la main d'œuvre;
 - Le développement de l'économie;
 - Le territoire et les ressources naturelles;
 - Le transport, les communications et l'équipement.

✓ Annuellement, les priorités d'intervention ont été revues succinctement à partir d'une recommandation adressée au Conseil de la MRC par la structure administrative;

ATTENDU QUE les conseillers de comté se sont réunis à huis clos au cours des derniers jours afin de statuer sur les prochaines priorités annuelles d'intervention;

ATTENDU QUE, de plus, la MRC doit approuver la reddition de comptes 2017-2018 du FDT conformément aux consignes gouvernementales;

ATTENDU le rapport financier 2017-2018 du FDT déposé à la présente réunion, lequel démontre des revenus de 1 967 005\$ et des déboursés de 1 970 331\$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ghislain Goulet,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine adopte ses priorités annuelles d'intervention 2018-2019 tel que discuté à huis clos au cours des derniers jours avec le soutien de la structure administrative de la MRC; et,

QUE le Conseil de la MRC approuve la reddition de compte 2017-2018 du FDT, lequel décrit en détail la liste des investissements dans les divers projets à caractère de développement au cours de la dernière année.

ADOPTÉE EN DATE DU 11 JUILLET 2018

(SIGNÉ) LUC SIMARD, PRÉFET
(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL/SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM

COPIE AUTHENTIQUE À
DOLBEAU-MISTASSINI CE
12 JUILLET 2018



CHRISTIAN BOUCHARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER PAR INTÉRIM
MRC DE MARIA-CHAPPELAINNE